

Gerstheim *Info*

• MARS 2021 • N°80



• Vie Municipale

Élection du nouveau Maire
Julien KOEGLER p.5

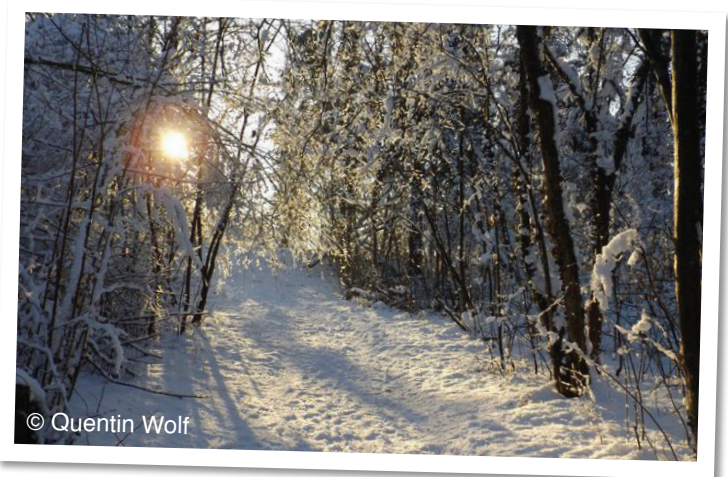
• Concours

Résultats du concours photo
" Bonhommes de neige " p.9

• Environnement

Biodéchets
Bilan de la 1^{ère} année p.26

● Rétrospective



● Sommaire

● **Rétrospective** p. 2

● **Vie Municipale** p. 3-12

● **Carnet** p. 13

● **Jeunesse** p.14-17

● **Seniors** p.18-19

● **Vos élus délibèrent** p. 20-25

● **Espace d'expression** p. 26

● **Vie paroissiale** p. 27

● **Environnement** p. 28-29

● **Associations** p. 29-31

● **Commerces** p. 32

● **Covid-19** p. 33

● **Grand Ried** p. 34

Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le **5 juin**. Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le **3 mai** au plus tard à : mairie@gerstheim.fr

Directeur de publication :
Julien Koegler

Comité de rédaction :
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Cathy Schwebel

Conception et mise en page :
Julie Ulrich

Crédit photo :
Gilles Gay, Didier Hamonier, Rémy Klipfel, Renée Spinner

Impression :
Imprimerie Hansi Benfeld



Mairie de Gerstheim - 1 rue Reuchlin - 67150 Gerstheim
Tél. 03 88 98 30 20 - mairie@gerstheim.fr - www.gerstheim.fr



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8h/12h - 14h/18h

Mardi : 8h/12h

Mercredi : 8h/12h - 14h/18h

Jeudi : 8h/12h - 14h/18h

Vendredi : 8h/12h - 14h/18h



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Merci de signaler à la mairie :

- si vous vous installez à Gerstheim (Pensez également à vous inscrire sur la liste électorale de Gerstheim).

N'oubliez pas d'apporter votre livret de famille.

- si vous déménagez dans une autre commune
- si vous partez en maison de retraite ou Ehpad



Horaires des déchèteries du Smictom

HORAIRES D'HIVER (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Mardi, Mercredi, Vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h - 14h à 18h

Le samedi : de 8h à 12h - 13h à 18h

Le mot du Maire...



Madame, Monsieur,

Chers Gerstheimois, Chers Gerstheimois,

Élu Maire de Gerstheim depuis le lundi 11 janvier dernier, je mesure la responsabilité qui est désormais la mienne.

Je construirai la confiance avec toutes les Gerstheimois et tous les Gerstheimois, dans le dialogue, le respect, la considération et l'écoute.

En ce début de mandat, j'ai souhaité être aux côtés de nos commerçants, nos entreprises, nos pompiers, notre maison de retraite, nos associations et être au contact des habitants pour assurer tout mon soutien face à cette situation de crise sanitaire exceptionnelle.

Je remercie particulièrement l'équipe des agents municipaux qui m'a accompagnée dans la gestion de l'épisode neigeux de grande ampleur.

Je n'oublie pas les adjoints et les conseillers municipaux qui donnent sans compter de leur temps au service des habitants.

Continuons cette année à prendre soin de nos proches et à veiller sur les personnes les plus fragiles. Nous espérons tous un retour à la normale avec la reprise de l'activité économique, de la vie culturelle et de nos manifestations.

La commune de Gerstheim reste mobilisée pour vous soutenir et vous accompagner.

*Votre Maire,
Julien KOEGLER*



Un nouveau Maire pour Gerstheim

Suite à l'élection de Laurence MULLER-BRONN au Sénat, le Conseil Municipal, a procédé à l'élection du nouveau Maire au cours de sa réunion du lundi 11 janvier 2021.

Julien KOEGLER a été élu Maire avec 18 voix, Steve JECKO a obtenu 5 voix.



6 adjoints au Maire ont été élus :

Philippe SCHAEFFER
Joëlle WOHLSCHLEGEL
Sébastien SCHUEBER
Sabrina BRONNER
Thierry WENDLING
Audrey FRINDEL



Pascal GRIMM a été désigné conseiller municipal délégué.



Sophie HAGEMANN vient remplacer Laurence MULLER-BRONN au sein du Conseil Municipal.

Votre Maire Julien KOEGLER

Julien KOEGLER, âgé de 33 ans, est le plus jeune Maire que Gerstheim a connu. Exploitant céréalier, il a toujours vécu à Gerstheim. Il a étudié au lycée agricole d'Obernai puis à Vesoul avant de reprendre l'exploitation familiale. Il devient conseiller municipal en 2014, puis adjoint chargé



de l'environnement, de l'agriculture et du cadre de vie en 2020. Il est également sapeur-pompier volontaire à la caserne de Gerstheim depuis plus de 15 ans.

Merci Laurence !

*Laurence, merci pour ces 19 années à avoir œuvré
Pour le bien-être des Gerstheimois et Gerstheimois,
Malade ou fatiguée, sans jamais vous arrêter
Toujours vous avez su faire les meilleurs choix.*

*Un projet après l'autre,
De conseil municipal en conseil municipal,
Année après année,
Toujours au service des autres,
Vous n'avez pas démerité.*

*Déjà la 10^{ème} rentrée en maternelle pour les petits écoliers,
Qui, en allemand apprendront tous thèmes ou spécialités,
De la maternelle au collège bilingue ils deviendront
De mille façons,
Avec encore quelques leçons d'Alsacien par ABCM se perfectionneront.*

*A Gerstheim pour les petits et les grands,
De la crèche au collège, pour tous les âges
Une solution pour tous les parents,
Garderie, nounous, périscolaire et animation jeunesse
Tout ce qu'il y a de mieux pour nos enfants
Vous l'avez bien compris puisque vous êtes maman.*

*La culture et l'art sont des nourritures indispensables
Dans notre commune, nous sommes riches de ça
Henri Loux artiste alsacien admirable
Avec sa belle vaisselle
Illumine notre salle des fêtes actuelle,
Salle qui accueille chaque année
« La Vaisselle des Chefs »
Pour le plaisir des yeux et des palais.*

*L'histoire de notre beau village
Restera gravée sur quelques pages
Dans un bel ouvrage,
Et au Moulin dans quelques temps on pourra
Dans la lecture se plonger, rêvasser et s'évader
Présent et passé, ensemble seront liés
Pour notre patrimoine, à jamais garder.*

*Avec le projet « cœur de village »
Ponts et passerelles et plus de pistes cyclables
Pour l'avenir c'est plus sage,
Pour l'environnement moins d'urbanisation
Et moins de pollution.*

*Laurence, merci pour tout cela
Aujourd'hui c'est au Sénat que vos idées feront foi et loi
Nous en sommes tous fiers
Nous mènerons à terme tous ces projets avec Julien Kogler,
Nouveau Maire.
Bonne route Laurence,
Gerstheim est dans votre cœur
Comme vous dans le nôtre.*





Portrait

Joël TROG Responsable du service technique

Natif de Gerstheim, marié et papa de 3 enfants, Joël Trog vit avec sa famille depuis de nombreuses années à Obenheim.

Scolarisé jusqu'au collège à Gerstheim, il choisit de faire ses études en horticulture par la voie de l'apprentissage.

Il commence sa carrière chez Fleurs Meyer à Rhinau pendant plus de 8 ans. Il intègre nos services en avril 1993, en tant qu'agent technique des espaces verts, puis avec ses idées, son savoir-faire et son expérience il devient responsable du service technique. Il exerce ce poste depuis 22 ans avec beaucoup de professionnalisme.

Déchets verts

Que faire de ses déchets verts ?



Depuis de nombreuses années, la commune de Gerstheim bénéficiait d'un traitement de faveur auprès du SMICTOM d'Alsace Centrale. Les déchets verts de nos concitoyens qui adhéraient au programme, en achetant à prix coûtant les sacs biodégradables, étaient pris en charge par

le SMICTOM après avoir été collectés aux frais de la commune. Dans le cadre du déploiement des biodéchets, accompagné de la promotion du compost et dans un souci d'équité par rapport aux 89 autres communes du SMICTOM, ce service prend fin.

Une majorité de Gerstheimois avait déjà trouvé des alternatives : compostage, broyage ou dépôt en déchèterie sont des solutions possibles. L'idéal étant de valoriser ses déchets verts sur son propre terrain.

À CHACUN SA TECHNIQUE !

- La tonte est laissée sur place. Le sol ne s'appauvrit pas en sels minéraux évitant les apports d'engrais.
- La tonte est ramassée et déposée aux pieds des arbustes ou entre les rangs de légumes. Elle peut être compostée en tas en mélange avec du broyat ou des feuilles mortes.

Astuces du jardinier : pas trop courte la pelouse ! Une pelouse coupée au-dessus de 6 cm limite la pousse des mauvaises herbes, génère moins de mousse et de pissenlits et résiste mieux à la sécheresse. Plus d'astuces et de conseils sous <https://www.smictom-alsacecentrale.fr/reduire-ses-dechets/au-jardin>

Vous voulez vous lancer dans le compostage ? Profitez de conseils personnalisés avec les « Coachings Compost » organisés pour la semaine Tous au compost ! du 27 mars au 10 avril 2021. Rendez-vous sur le site internet du SMICTOM pour plus d'infos.

Gerstheim en chiffres

Suite à l'enquête de recensement Insee qui a été réalisée en janvier et février 2020, la population totale de Gerstheim est de 3 502 habitants.

Urbanisme rétrospective 2020

En 2020, la mairie a enregistré et traité :

55 Déclarations préalables de travaux

26 Permis de construire

38 Certificats d'urbanisme

27 Déclarations d'intention d'aliéner

Passage de la balayeuse

La balayeuse passera **les 30 et 31 mars** pour un nettoyage complet des rues de Gerstheim. Merci de bien vouloir lui faciliter le passage en dégageant les véhicules de la chaussée.

Conteneurs à verre : pensez aux riverains, respectez les horaires

Les dépôts doivent être effectués de façon à ne pas provoquer de nuisance sonore pour le voisinage. De ce fait, l'utilisation des conteneurs est réglementée. Le dépôt est autorisé les jours ouvrables de 8h à 20h et le dimanche de 10h à 12h. Les horaires sont visibles sur un panneau, merci de les respecter.

Entretien des arbres et haies

Rappel des réglementations en matière de haies : laisser une distance minimale de 0,50 m de la limite séparative pour les plantations ne dépassant pas 2 m, laisser une distance minimale de 2 m de la limite séparative pour les arbres destinés à dépasser 2 m de hauteur. Le passage sur le trottoir ne doit pas être gêné par les haies !



Gerstheim sous la neige

Les 6 agents techniques se sont mobilisés dès 4h du matin le vendredi 15 janvier dernier pour déneiger et saler les rues du village afin d'assurer votre sécurité et la fluidité du trafic. L'opération a été renouvelée lors de la 2^{ème} vague de neige les 10 et 11 février.

Merci aux conseillers municipaux et bénévoles qui ont aidé à dégager les lieux publics.

On a pu également voir une belle solidarité entre voisins pour le déneigement des trottoirs !



Résultats du concours "Bonhommes de neige"



Suite aux fortes chutes de neige, la commune a organisé un concours photo sur le thème des bonhommes de neige du 15 au 17 janvier sur sa page Facebook. Retrouvez ci-dessous les photos des quatre gagnants.

Bravo à eux ! Ils remportent un bon d'achat d'une valeur de 30 € à l'Espace Culturel E. Leclerc.

Nous remercions tous les participants de nous avoir fait partager leurs créations !



Léo et Véronique FICHTER
Catégorie "Famille de bonhommes"



Emeline QUERREC
Catégorie "Les insolites"



Justine HERT
Catégorie "Réalizations de groupe"



Alysson MUNIER
Catégorie "Les grands classiques"





Cadre de vie

Crue du Rhin et de l'III

En raison des précipitations et de la fonte des neiges, le niveau des cours d'eau et du Rhin est monté à Gerstheim.

Toutes les manœuvres nécessaires sur nos ouvrages hydrauliques ont été réalisés pour protéger les habitants et limiter au maximum les zones d'expansion des crues dans les parcelles agricoles.

Le pic de crues a été atteint samedi 30 janvier sur le Rhin avec un débit de 3 500 m³ par seconde.

Incivilités

EDF fait face à des dégradations

Sur l'île de Gerstheim, la vidange des sas d'écluses s'effectue via un canal d'évacuation latéral qui relie les écluses au Vieux-Rhin.

Les pentes du canal sont raides et la zone est interdite à la pêche et à la baignade compte tenu de sa dangerosité.

EDF est confronté à une augmentation de la fréquentation du site avec des personnes qui endommagent les clôtures, crochètent les portails, descendent en véhicule vers le Vieux-Rhin pour s'approcher du canal et y pêcher. La société a fait plusieurs fois appel à

l'intervention de la gendarmerie pour signaler la présence de pêcheurs dans cette zone interdite (verbalisations réalisées).

La dernière incivilité à déplorer date de fin décembre 2020. Une chaîne a été installée pour sécuriser un portillon fracturé et redresser un panneau rigide de grillage qui protégeait le site.

L'accès en véhicule permet trop facilement au public de s'approcher avec du matériel lourd destiné à endommager les installations.

Des mesures ont été prises pour éviter la descente à pied depuis la RD426 et apposer des affiches, mais ces dispositifs ne sont pas assez efficaces.

Pour limiter la fréquentation aux promeneurs, EDF va poser une barrière sur le chemin qui remonte au Nord de l'île de Gerstheim. Le stationnement en amont reste possible et l'accès véhicule reste possible pour les services autorisés (VNF, OFB, garde-pêche).



La campagne des Hydroguides 2021 est lancée !

Comme chaque année, EDF Hydro Est recherche 8 hydroguides pour la saison estivale.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Avoir le niveau BAC+2 au minimum (en cours ou validé)
- Poursuivre ses études pour l'année scolaire 2021 / 2022
- Posséder son permis B (véhicule de service mis à disposition)
- Maîtrise orale de la langue allemande essentiellement
- Sens du contact
- Sens des responsabilités

Envoyez vos CV + lettre de motivation par mail à : sylvaine.kraemer@adecco.fr
Tél : 03 88 32 91 40

Il faudra aussi préciser le mois souhaité (Juillet ou Août).

Date limite de dépôt des candidatures : le 7 mai 2021



Urbanisme

Projet "cœur de village"

Dans le cadre de son fond d'attractivité le Conseil Départemental du Bas-Rhin (CD67) a alloué 1 076 070 € de subvention au projet de réhabilitation du moulin de Gerstheim. Lors de la visite de Frédéric Bierry, Président du CD67, le président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, Stéphane Schaal, le représentant de l'association ABCM Zweisprachigkeit, et Madame le Maire de Gerstheim, Laurence Muller-Bronn, ont signé une convention engageant la réciprocité des différents partenaires.



Le samedi 20 février dernier, Thierry Wendling, Adjoint au Maire en charge du patrimoine, a fait visiter le Moulin du village à l'ensemble de la commission urbanisme du Conseil Municipal. Les membres se sont imprégnés des lieux pour faire les bons choix dans la réhabilitation du site en médiathèque et centre de formation Multilingue.

Julien Koegler a ensuite exposé les premières esquisses du projet rendues par l'architecte.

La rénovation du moulin fait partie intégrante du projet "Cœur de village" pour favoriser le lien social, les mobilités douces et la végétalisation, tout en préservant le patrimoine industriel de Gerstheim.



Sécurité

Arbres coupés rue du Roussillon

Suite aux désagréments causés par les arbres rue du Roussillon, nous avons été contraints de les abattre. En effet, ces derniers ont causé la destruction de clôtures, les racines allaient jusque dans le gazon des riverains, endommageaient leurs outils de jardinage, le revêtement de la route, les trottoirs, causaient le déchaussement des pavés et étaient un risque de chutes. La commune n'a aucun plaisir à couper les arbres, d'autres variétés aux racines verticales seront plantées prochainement.



Etang

Carte de pêche obligatoire



La gestion des eaux de l'étang a été confiée à l'association de pêche AAPPMA.

De ce fait pour pouvoir pêcher il vous faudra obligatoirement une carte de pêche que vous pouvez demander à l'association.

Contact : Rémy Oberst
06 07 63 70 73

Recherche acteurs - Hommage à Auguste Schirlé

Pièce de théâtre et exposition

La commission culture organise le samedi 23 octobre 2021 une pièce de théâtre musicale et une exposition pour le cinquantenaire de la disparition d'Auguste Schirlé.

Pour cela nous sommes à la recherche d'acteurs, figurants, souffleurs, musiciens (ouvert à tous : enfants, adolescents, et adultes). La pièce retracera la vie d'Auguste Schirlé de son enfance à sa mort.

Toutes personnes intéressées par le projet peuvent prendre contact avec Nadine Lehmann au : 06 74 11 38 72



Qui est Auguste Schirlé ?

Auguste Schirlé est un compositeur alsacien, pianiste, organiste et maître de chapelle. Il est né à Epfing le 5 avril 1895. C'est un enfant brillant, il jouera consécutivement du violon puis du piano et de l'orgue.

Sa carrière de concertiste commence en Alsace, tout d'abord à l'orgue d'Erstein, puis de Benfeld.

A l'âge de 14 ans, il entre au Conservatoire de Strasbourg pour poursuivre ses études musicales et qui s'achèveront par l'obtention du diplôme de professeur de piano.

A 16 ans, il devient titulaire de l'orgue de Benfeld. Après le Conservatoire de Strasbourg, il intègre le Conservatoire de Stuttgart puis celui de Paris.

Entre 1925 et 1939, il donne des concerts à Paris et Strasbourg. Ses œuvres seront jouées jusqu'aux Etats-Unis.

Marié et père de 4 enfants, il poursuit sa carrière en tant que professeur de piano et professeur de musique au Lycée Stanislas. En 1932, il devient titulaire de l'Orgue Abbey et Maître de Chapelle à l'Église Immaculée Conception dans le 12^{ème} arrondissement de Paris jusqu'en 1969.

Durant toute sa vie, il reviendra régulièrement chaque année en Alsace auprès de sa famille pour y trouver l'inspiration nécessaire à la création de ses œuvres.

Il décède à Montrouge le 26 septembre 1972 en laissant un héritage musical de plus de 50 opus.

Livre de Gerstheim tome 2

Comme vous le savez, le tome 2 du livre de Gerstheim est en cours d'élaboration.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Bâtiments et lieux communaux,
- Les conflits du 20^{ème} siècle (2^{ème} guerre Mondiale, Guerre d'Indochine, Guerre d'Algérie, le Monument aux Morts)
- La vie rurale (agriculture, commerce et artisanat)
- La vie religieuse (communauté catholique, communauté protestante, communauté juive)
- La vie associative

Si vous disposez de photos, articles, etc... concernant les thèmes ci-dessus et pouvant enrichir le livre de notre commune, n'hésitez pas à nous les transmettre à l'accueil de la Mairie.





NOCES DE DIAMANT (60 ans)

- 17.04.2021 Véronique PENNER et Alfred KOHLER
- 19.05.2021 Catherine LEYSER et Robert MULLER-BRONN
- 16.06.2021 Marthe KOEGLER et Michel ROSS

NOCES D'OR (50 ans)

- 23.04.2021 Renée FERREUX et Roland SPINNER
- 21.05.2021 Françoise MOHN et Philippe KOPP
- 25.06.2021 Francine GASSER et Pierre STRUB

ANNIVERSAIRES

- | | | |
|------------|------------------------|--------|
| 09.04.2021 | Erna WEISS | 90 ans |
| 09.04.2021 | Marie Louise GUILLAUME | 85 ans |
| 15.04.2021 | Claude HEILBRONN | 85 ans |
| 04.05.2021 | Jeanne WITZ | 80 ans |
| 24.05.2021 | Denise ZINCK | 85 ans |
| 27.05.2021 | Jean Alfred ENGEL | 80 ans |
| 08.06.2021 | Jacqueline MARTI | 85 ans |
| 24.06.2021 | Marie-Madeleine DJNIDI | 80 ans |
| 25.06.2021 | Elisabeth FRIEDMANN | 80 ans |
| 29.06.2021 | Paul LIEBERGUTH | 85 ans |



P A C S

- Elena BECKMANN et Guillaume REIBEL 16.12.2020



NAISSANCES

- Emma BATZENHOFFER née le 03.02.2021 17 rue Reuchlin
- Camille MIRLEAU né le 12.02.2021 13B rue du Général de Gaulle
- Célivia WERCK née le 16.02.2021 31 rue Mozart



DÉCÈS

- | | |
|-----------------------------------|------------|
| Joël GENESTE | 12.11.2020 |
| Lilly RÖHRICH née KOHLER | 05.12.2020 |
| Gilberte JEHL née SUHNER | 17.12.2020 |
| Alice FISCHER | 19.12.2020 |
| Paulette FENELOUX née GIAVARINI | 31.12.2020 |
| Romuald ESTREICHER | 01.01.2021 |
| Marie Thérèse NEUBURGER née WEBER | 01.01.2021 |
| Lucien SCHNEIDER | 11.01.2021 |
| Edouard KURZ | 15.02.2021 |
| Louise Léonie OFFNER née SCHNEE | 16.02.2021 |



MATERNELLE



Découverte de la banquise

Les petits lutins de la classe de maîtresse Julie ont étudié le thème de la banquise. Quelle joie de découvrir les animaux du pôle nord et de profiter de la neige à l'école !



Cursus bilingue en maternelle

Samedi 20 février la commune a organisé une réunion de présentation de la filière bilingue aux parents des futurs petits de la maternelle.

ÉLÉMENTAIRE

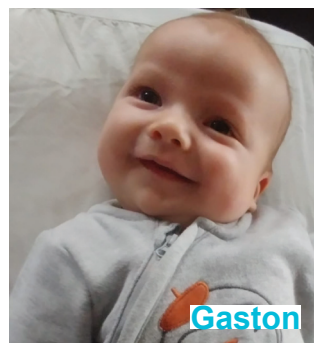
Des naissances à l'école des cigognes...

Un peu de douceur dans ce monde de brutes ! Les jeunes enseignant(e)s de l'école élémentaire de Gerstheim sont heureux de vous annoncer l'arrivée de trois nouveaux petits cigogneaux au sein de l'équipe. Après une longue migration, maman cigogne les a déposés dans le nid et ils sont enfin sortis de leurs coquilles.

Martin (fils de M^{me} Rein) a montré son bec en premier le 26 août 2020. Juste à temps pour la rentrée des classes !



Martin



Gaston



Henri

Modification des horaires

En raison du renforcement du protocole sanitaire de la restauration scolaire et afin de faciliter les adaptations de leur organisation (échelonnement des services, limitation de la densité dans les espaces de restauration), les horaires de l'école maternelle ont été modifiés comme suit :

MATIN	7h50-8h10	Accueil (aucun changement)
	11h10	Sortie des classes (au lieu de 11h25)
APRES-MIDI	13h10-13h20	Accueil (aucun changement)
	16h10	Sortie des classes (au lieu de 15h55)

Inscriptions à l'école maternelle

Pour inscrire votre enfant en première année de maternelle à la rentrée de septembre 2021, vous pourrez télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'école à partir de mi-mars sur :

www.lescigognesgerstheim.toutemonecole.fr

ou le récupérer en mairie.

Il faudra également prendre rendez-vous avec le directeur pour la remise du dossier complet.

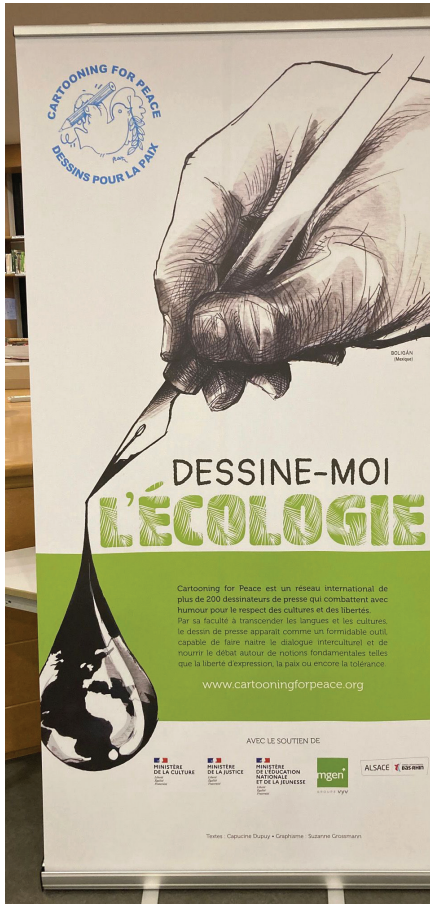
Contact : Arnaud ANTONI-ARRUS (directeur)
Tél : 03 88 98 40 69

Sentant l'heure du repas arriver, Gaston (fils de M. Bouley) fut le deuxième à éclore le 22 novembre 2020. L'année s'est terminée et le dernier œuf a éclos. Ayant eu des échos de l'extérieur, bébé Henri (fils de M^{me} Chambrion) s'est dit que 2021 serait peut-être meilleure.

C'est donc avec plein d'assurance que celui-ci a cassé sa coquille le 21 janvier 2021.

Félicitations aux heureux parents !

Mais au fait... ça dort comment un cigogneau ?



"Dessine-moi l'écologie"

Les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} participeront cette année à un concours de dessins de presse dont le thème est « L'Art de Consommer ». Ce concours, organisé par la Collectivité Européenne d'Alsace, en partenariat avec Cartooning for Peace, le Conseil de l'Europe et le CLEMI permet d'interpeller les jeunes, dans un mode décalé et humoristique, sur l'impact environnemental de leurs modes de vie et de consommation.

Les élèves ont pu déjà bénéficier d'une médiation autour de l'exposition « Dessine-moi l'écologie » de Cartooning for Peace. Les 5 dessins les plus pertinents du collège seront envoyés fin avril et le dessin de l'élève gagnant parmi les collèges du Bas- Rhin sera publié dans la presse locale.

Souhaitons leur bonne chance !

Banque alimentaire

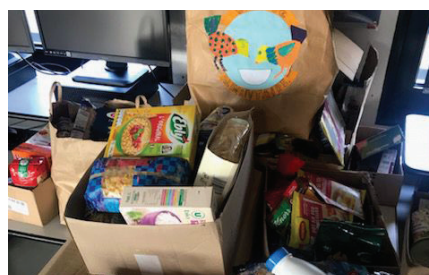
Le Collège des Cigognes a participé à la collecte en faveur de la Banque Alimentaire qui a eu lieu du 27 novembre au 4 décembre 2020. Un grand Merci à tous ! Les élèves, les personnels et les parents se sont mobilisés pour cette collecte solidaire initiée par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Quelques chiffres :

35 collèges participants
6 581 kg de denrées alimentaires récoltées
16 770 élèves mobilisés !

C'est un bilan très positif pour les collèges participants. Les collégiens étaient heureux de participer à cette démarche, qui a connue une forte mobilisation malgré le contexte sanitaire.

La Banque Alimentaire est très heureuse de l'implication des élèves, des parents et de l'ensemble du personnel de l'établissement. Elle souhaite renouveler cette opération l'année prochaine.



Game of Phones

La Collectivité Européenne d'Alsace a invité les collèges à participer à la première édition de « Game of Phones », en collectant du 11 au 22 janvier 2021 des téléphones portables usagés, au profit de l'association ENVIE.

Une urne a été mise à disposition au sein de l'établissement pour y déposer les anciens téléphones portables afin de leur donner une seconde vie et/ou à orienter les pièces défectueuses vers les filières de recyclage adaptées (plus d'information sur strasbourg.envie.org/).

Une animation « au cycle de vie des téléphones portables » a été proposée aux élèves de 5^{ème} par les volontaires en service civique ambassadeurs du développement durable.

Merci aux délégués du CVC (Conseil de la Vie Collégienne) et aux élèves de l'enseignement religieux pour leur investissement et leur mobilisation autour de cette collecte et merci à tous ceux qui y ont participé.

Le gaspillage, tous acteurs, tous responsables !

PÉRISCOLAIRE

Incroyable Noël

Comme notre spectacle de Noël n'a pas pu avoir lieu à la salle des fêtes, notre équipe d'animation a proposé aux familles de réaliser des vidéos sur l'incroyable talent de leur enfant. Une trentaine de familles ont participé en nous envoyant leur propre vidéo. Ainsi nous avons réalisé le film de notre spectacle « Incroyable Noël » avec une surprise de notre équipe. Celui-ci a été envoyé à toutes les familles par mail. Nous remercions sincèrement tous les enfants et parents de leur implication.



Don de boissons de la part de la Récréé des Loulous à Benfeld

Le gérant de la Récréé des Loulous, Monsieur Stéphane Schneider nous a offert 600 boissons pour le plus grand plaisir des enfants de notre structure. Nous le remercions sincèrement pour ce don.



Faire garder votre enfant

Périscolaire/Accueil de loisirs Les Cigognes - 1 rue des Cigognes
Tél : 03 88 68 29 15 - periscolaire.gerstheim@cc-erstein.fr

Le périscolaire « Les Cigognes » accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans et dont les parents résident en priorité, sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. L'accueil des enfants se fait tout au long de l'année sur 3 périodes :

- Périscolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h10 à 13h45 et de 16h à 18h30
- Mercredis (hors vacances scolaires) de 8h à 18h30
- Accueil de loisirs sans hébergement du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pour toute information vous pouvez contacter Sabrina Bronner Responsable éducatif du Site périscolaire et extrascolaire de Gerstheim.

ÉCOLE ABCM

Un carnaval en temps de COVID-19...



Si la COVID 19 nous a apporté quelque chose, c'est bien le don de renouveler ses idées et de rivaliser d'ingéniosité pour que les enfants ne soient pas perdants sur toute la ligne concernant les événements festifs.

Ainsi à l'école ABCM, le carnaval a été organisé sous forme de défilé de type « défilé de mode » et même un concours du plus beau costume !

Une malle pleine de costumes, des perruques et quelques accessoires ont suffi aux enfants pour faire fonctionner leur imagination et créer des costumes ; des plus cohérents aux plus farfelus, il y en avait pour tous les goûts ! Une fois prêt, c'est parti pour le défilé devant les copains et un sourire pour la photo souvenir. Leur participation a été récompensée par une distribution de bonbons !

Les parents ont ensuite été mis à contribution en leur qualité de juges (impartiaux bien sûr !). Ils ont, en effet, par leurs votes, pu désigner le plus beau costume de ce carnaval. Les votes ont désigné deux gagnantes ex-aequo, qui ont remporté un petit cadeau.

Des costumes, un défilé, des bonbons, des rires et de la bonne humeur, pas de doute, ce carnaval « spécial » était réussi !

Rentrée 2021 : N'hésitez pas à venir vous renseigner ! Il reste des places disponibles pour l'école et le périscolaire d'ABCM. Contact : 03.88.98.43.72 ou gerstheim@abcmzwei.org

ANIMATION JEUNESSE FDMJC ALSACE

secteur Gerstheim/Rhinou



Vacances de février

Au programme de ces vacances création d'une ludothèque au sein du local jeunes (jeux de sociétés, livres, bd...), du graff, des quizz, des tournois de jeux vidéo ou de jeux de sociétés, des balades nature et sportives, du théâtre... rencontre d'artistes comme Caro et ses K-bas ou encore Laurent Khrâm Longvixay notre photographe passionné mais aussi Pierre pour une initiation au ukulélé.

La sensibilisation à l'environnement nous tient à cœur donc comme toujours lors des vacances nous proposons des ateliers de fabrication maison (crème, bougie, bee wrap...).

Nous proposons également des balades nature sur les traces et indices afin de mieux connaître les habitants de nos forêts.

Suite à certains de ces ateliers, nous lancerons des projets sur l'année pour ceux qui le souhaitent donc n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.

Collecte pour les étudiants : Solidarité encore et toujours !

Après une superbe solidarité lors de l'action lancée en novembre 2020 « boîtes de Noël » (MERCI à TOUS ! Plus de 300 boîtes récoltées sur le secteur de Gerstheim), nous faisons à nouveau appel à ceux qui le souhaitent afin de soutenir les étudiants.

Pour ceux qui sont motivés à nous accompagner dans cette nouvelle action solidaire, nous vous proposons d'aider les étudiants grâce à une collecte de produits alimentaires, d'hygiène, ménagers, pour animaux, et vêtements chauds.

Vous pouvez déposer vos dons directement à la mairie de Gerstheim aux horaires d'ouverture ou appeler Carine au 06 79 12 56 25.

Merci à ceux qui ont déjà participé et merci d'avance pour votre soutien.



SENIORS EN VACANCES

Séjour à Morzine

du 11 au 18 septembre 2021

SÉJOUR 2021 « SENIORS EN VACANCES » à Morzine

A mi-chemin entre le Lac Léman et Chamonix, découvrez l'authentique village de Morzine avec ses chalets en bois : tout le charme de la montagne savoyarde !

Découvrez les plus beaux lieux du territoire et des paysages grandioses. L'établissement est situé au centre de la station, pour vous permettre de profiter pleinement et facilement de votre séjour en montagne. Ce séjour, organisé par la commune, en partenariat avec le CCAS de Gerstheim, l'ANCV et la Carsat, aura lieu **du 11 au**

18 septembre 2021. Comme toujours, des activités en plein air (balades, gym douce, pétanque) alterneront avec des visites en autocar pour vous faire découvrir le vieux bourg de Morzine, le village médiéval d'Yvoire, une croisière de la baie de Thonon-Bains, le musée de la musique mécanique des Gets, sans oublier les découvertes gustatives et les soirées animées ! Nous rappelons que ce séjour est proposé en priorité aux seniors de plus de 60 ans non imposables, afin que les personnes en situation plus fragile puissent partir en vacances.

Les inscriptions se feront à la mairie de Gerstheim à partir du **MERCREDI 26 MAI prochain.**

Prix du voyage (séjour en pension complète et excursions) :

- 380 € pour les personnes imposables
- 220 € pour les personnes non imposables (soit 160 € de participation ANCV)

À rajouter : 1 à 2 excursions, l'assurance annulation, la taxe de séjour et le prix du transport en autocar



BONS CADEAUX SENIORS

Le conseil municipal avait pris la décision de ne pas organiser sa traditionnelle fête des seniors au vu de la situation sanitaire. Notre devoir est de protéger les Gerstheimois, à la place nous avons offert à nos Seniors des bons cadeaux à dépenser chez les commerçants du village qui ont souffert de la fermeture de leurs boutiques pendant les confinements.

Au 15 février 2021, 2 910 € de chèques cadeaux ont été utilisés chez nos commerçants.

Les bénéficiaires ont jusqu'au 31 mars 2021 pour profiter de leurs chèques cadeaux.

Voici la liste des commerçants qui participent à cette opération chèques cadeaux :

Babette Coiffure (03 88 68 90 48), Bar Chez Frantz (09 51 96 15 05), Chez Nathan Traiteur (06 49 77 43 43), Coiffure Thierry (03 88 98 33 34), Institut d'Audrey (06 61 98 44 94), Nova Beez (photographe ; 06 26 27 27 89), Restaurant à la bonne source (03 88 98 46 38), Restaurant Le Bord du Rhin (03 88 98 36 12), Savonnerie de La Forge (06 06 88 18 14).

Au plaisir de vous retrouver tous prochainement pour un nouvel événement festif, prenez soin de vous !



LES ÉCHOS DU MANOIR

Vaccination



Les 28 janvier et 18 février, l'EHPAD Le Manoir a procédé à la vaccination contre la Covid 19, de ses résidents, son personnel et certaines personnes extérieures. Le vaccin utilisé est le Pfizer.

Les séances de vaccination ont été précédées, pour chaque résident, d'une consultation avec son médecin traitant, informant sur les caractéristiques du produit et réalisant la prescription.

En même temps, le personnel soignant de plus de 50 ans ou fragile au regard de la COVID, a été invité à se faire vacciner.

Pour les résidents comme pour le personnel, la vaccination est un choix et elle est entièrement libre.

Pour les résidents dans l'incapacité de s'exprimer, c'est la personne de confiance qui a pris la décision avec l'accord du médecin.

Le protocole de préparation des doses de vaccins permettant, pour chaque lot de 5 doses, de générer une dose supplé-

mentaire, l'établissement a élargi les possibilités de vaccinations aux familles des résidents, puis à quelques Gerstheimois sur avis de leur médecin.

Nombre de personnes vaccinées :

- 38 résidents (sur 40)
- 17 membres du personnel
- 25 personnes extérieures (principalement des familles)

C'est une expérience inédite pour la maison de retraite. Elle a nécessité une grosse organisation tout en maintenant la bonne humeur avec un loto organisé concomitamment.

Bravo à l'équipe de soins et en particulier à Céline Folmar, infirmière coordinatrice.

Animation

Quelle philosophie donner à l'animation en EHPAD lors de cette période si particulière ?

En période d'inquiétude, de frustration, la question de la place de l'animation est primordiale et nécessaire pour motiver nos résidents à y participer.

Une animation ne doit pas être seulement « occupationnelle » c'est-à-dire faire passer le temps, elle doit être plus riche et permettre la stimulation et l'épanouissement. Dans chaque activité ou jeu il y a un but, un objectif (exercer la mémoire,

stimuler les sens, maintenir la locution, exercer la coordination, maintenir la praxie fine...) sans en avoir l'air tout en musique, fou rire et empreinte joyeuse, d'échange ou de bien être.

Les temps d'animation sont des bulles hors du quotidien pendant lesquelles l'esprit s'imprègne de positif.

Reprise du vélo !

Avec les premiers rayons de soleil, les vélos sont à nouveau de sortie, quel plaisir de vous croiser au détour de nos balades.



RÉSIDENCE SENIORS 2^{ème} tranche

Découvrez le second projet de la Résidence Seniors du Moulin situé dans la rue du château et le cours d'eau du Muhlbach : promotion à taille humaine de 15 logements de deux ou trois pièces personnalisables.

Pour plus de renseignements :

Contactez Monsieur Belly au 07 60 19 23 23

LCA
LES CONSTRUCTEURS
PRÉSENT
toujours là

Séance du 7 décembre 2020 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 20

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de Mme le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception Sébastien SCHUEBER qui a donné procuration à Audrey FRINDEL, Sandrine KLEIN qui a donné procuration à Marta CHATAIGNEAU et de Patricia LUFT qui a donné procuration à Steve JECKO.

APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION PARTENARIALE RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT POUR LE PROJET DE RESTRUCTURATION DU MOULIN

Madame le Maire annonce que la transformation du site du moulin doit permettre de renforcer l'attractivité du centre village et le lien social intergénérationnel.

Sa réhabilitation qui est au cœur du programme « cœur de village » visera à désenclaver le cœur du bourg en favorisant les déplacements piétons et cycles au travers de nouvelles passerelles installées au-dessus des cours d'eau, et à valoriser ce patrimoine industriel en y créant un pôle culturel.

Ce pôle culturel comportera d'une part une médiathèque et d'autre part un centre de formation.

La médiathèque est un équipement intercommunal qui répondra aux besoins de l'ensemble de la population de la Communauté de communes en matière d'accès à l'information, à la formation et à la culture.

Le centre de formation est un équipement de rayonnement alsacien qui répondra aux besoins de formation de différents publics (enseignants A.B.C.M. Zweisprachigkeit, personnels des périscolaires et des crèches, personnels des EHPAD, frontaliers, etc.) et permettra le développement du bilinguisme.

Pour mener à bien ce dossier, il est nécessaire de mobiliser les partenaires autour du projet et de définir les modalités du partenariat.

Le projet de pôle médiathèque et multilingue dans l'ancien moulin de Gerstheim, cœur de village s'inscrit pleinement dans le contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire d'Action Sud pour la période 2018-2021 au titre du fonds d'attractivité et nécessite la signature d'une convention.

Où les explications de Madame le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : approuve la convention partenariale relative à la participation financière du Département pour le projet de pôle médiathèque et multilingue dans l'ancien moulin de Gerstheim, cœur de village, autorise Madame le Maire à signer cette convention et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

CESSION DE TERRAIN DANS LE LOTISSEMENT LE MOULIN

Madame le Maire informe les conseillers que les travaux de viabilisation sont terminés dans la rue du Moulin et que les lots

de construction peuvent être vendus.

Il existe 3 lots de construction : le terrain 1 d'une superficie de 8,88 ares, le terrain 2 d'une superficie de 8,28 ares et le terrain 3 d'une superficie de 6,72 ares.

Par délibération du conseil DCM2020-31 du 31 août 2020, le prix de l'are de terrain a été fixé à 18 166,67 € HT soit 21 800 € TTC.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, vu la politique de soutien mise en place par la commune par délibération du 28 novembre 2011, Compte tenu de la crise sanitaire traversée par notre pays en 2020 avec la COVID 19, Oûi les explications fournies par Madame le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité : décide que la commune verse une subvention exceptionnelle, au titre de l'année 2020, de 50 % du solde restant à la charge des associations, après déduction de la subvention de 75 % prévue par la délibération du conseil du 28 novembre 2011, précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget, charge Madame le Maire d'appliquer la présente délibération et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DE 2021

Philippe SCHAEFFER, 1^{er} Adjoint, informe les conseillers que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise les dispositions à prendre relatives à l'engagement des crédits d'investissement dans le cas où le budget n'est pas voté au 1^{er} janvier de l'exercice concerné.

Il est proposé au conseil de permettre à Madame le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2021.

CESSION DE TERRAINS COMMUNAUX RUE DU RHIN A MME DEBES : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 12 MARS 2018

Madame le Maire informe les conseillers que par délibération DCM2018-06 en date du 12 mars 2018, les conseillers avaient accepté de céder à Madame DEBES, une bande de 3 mètres de large sur toute la longueur de la propriété communale pour lui permettre de réaliser une extension de son habitation.

Quatre parcelles avaient été fléchées pour une superficie de 1,96 ares mais certaines d'entre elles ont fait l'objet de servitudes par ES (Electricité de Strasbourg) afin de permettre aux agents de pouvoir accéder à la ligne à haute tension en cas de nécessité. Ce de fait, il est nécessaire de modifier la délibération DCM2018-06 en date du 12 mars 2018 et de ne retenir que des parcelles non grevées de servitudes.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission éducation

Joëlle WOHLSCHLEGEL, Adjointe au Maire, rappelle que la commission éducation se réunira jeudi 10 décembre à 20 h.

Commission Conseil Municipal des Jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, précise qu'une visioconférence a été organisée avec les jeunes vendredi pour avancer leur projet de sentier pieds nus.

L'implantation de ce sentier pourrait se faire au parcours de santé, au niveau de l'agrès « échelle ».

Commission sociales et seniors

Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, précise que suite à la réunion avec les commerçants le 12 novembre dernier, et compte tenu de l'impossibilité d'organiser la fête des seniors, il a été décidé d'offrir aux personnes de plus de 70 ans (soit au total 485 personnes), un chèque cadeau d'une valeur de 25 € à utiliser auprès de commerçants. La liste des commerçants retenus est celle qui avait été proposée lors de la réunion à savoir les commerçants de Gerstheim ayant le plus souffert

lors des deux confinements. En l'espèce, les bons pourront être utilisés chez les deux coiffeurs (coiffure Thierry et coiffure Babette), le bar chez Frantz, Le traiteur chez Nathan, l'institut d'Audrey, le photographe Samuel SIEGWALT, le restaurant à la Bonne Source, le Restaurant Le Bord du Rhin et la Savonnerie de la Forge.

Commission environnement et développement durable – agriculture- fleurissement – cadre de vie

Julien KOEGLER, Adjoint au Maire, invite les membres à une réunion de la commission le mercredi 16 novembre à 20h. A l'ordre du jour, la végétalisation autour de la salle des fêtes, la collecte des déchets verts et la réflexion sur l'éclairage public.

Cette réunion se fera après la vente de bois qui est prévue à 18 h, si les conditions sanitaires le permettent. Les membres de la commission seront informés du maintien de la vente.

Commission patrimoine culture

Thierry WENDLING, conseiller municipal délégué, propose qu'un courrier soit envoyé aux présidents et présidentes d'associations afin de les inviter à transmettre l'historique de leur association.

[E x t r a i t s]

Séance du 4 janvier 2021 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 21

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de Mme le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à de Hubert SPRAUL qui a donné procuration à Philippe JACCQUIN et de Joëlle ESTNER qui a donné procuration à Steve JECKO.

SIGNATURE D'UN COMPROMIS DE VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL POUR L'IMPLANTATION D'UNE RESIDENCE POUR SENIORS

Madame le Maire rappelle qu'aux termes d'un acte de vente reçu par Maître Joëlle RASSER, notaire à INGWILLER, le 30 avril 2014, la Commune de GERSTHEIM a vendu à la SCI DU MOULIN, société civile immobilière au capital de 1.000,00 euros, avec siège à GERSTHEIM (67150) 17 rue du Moulin, un terrain à bâtir cadastré Section H n° 1222/25 avec 39 ares et Section H n° 1195/226 avec 6,04 ares, terrain sur lequel a été édifié la première tranche de la Résidence Seniors.

Afin de réaliser la deuxième tranche de la Résidence Senior, la SCI DU MOULIN dont le représentant légal est Monsieur Thierry BELLY, avec faculté de substitution au profit d'une autre personne morale souhaite acquérir le terrain d'assiette portant sur la parcelle cadastrée Section H n° 1223/225 avec 20,22 ares, propriété de la Commune de GERSTHEIM, moyennant le prix de vente de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000,00 €).

APPROBATION DES MODIFICATIONS APPORTEES AU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL

Madame le Maire informe les conseillers que par délibération DCM2020-44 en date du 4 novembre 2020, les conseillers ont adopté le règlement intérieur du conseil municipal.

Un comité de pilotage chargé d'examiner les amendements proposés par les membres de la liste En Mouvement Pour Gerstheim a été constitué et s'est réuni le 17 décembre 2020 pour étudier les différentes modifications proposées.

Les conseillers ont tous été destinataires des articles du règlement intérieur du Conseil modifiés qui sont soumis à leur adoption.

Les membres de la liste de « En Mouvement pour Gerstheim » ont déclaré ne pas prendre part au vote.

Madame le Maire précise qu'en vertu des dispositions spécifiques du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en Alsace-Moselle, le règlement intérieur dans les communes de moins de 3 500 habitants n'est pas obligatoire mais que les élus de la liste majoritaires ont soumis à approbation un projet de règlement afin de prouver leur bonne volonté et de favoriser l'exercice de la démocratie.

● Vos élus délibèrent

DEMANDE DE DETR POUR LE PROJET DE RESTRUCTURATION DU MOULIN

Madame le Maire informe les conseillers que certains projets d'investissement sont éligibles à des subventions. Or, pour pouvoir présenter les dossiers de demande de subventions, une délibération du conseil municipal est nécessaire pour arrêter le plan de financement des opérations.

Comme indiqué lors de la présentation du partenariat avec le Conseil Départemental, il s'agit de présenter à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires ruraux) la transformation du site du moulin afin de renforcer l'attractivité du centre village et le lien social intergénérationnel.

Sa réhabilitation qui est au cœur du programme « cœur de village » visera à désenclaver le cœur du bourg en favorisant les déplacements piétons et cycles au travers de nouvelles passerelles installées au-dessus des cours d'eau et à valoriser ce patrimoine industriel en y créant un pôle culturel.

Ce pôle culturel comportera d'une part une médiathèque et d'autre part un centre de formation. Ce centre de formation est un équipement de rayonnement alsacien qui répondra aux besoins de formation de différents publics (enseignants A.B.C.M. Zweisprachigkeit, personnels des périscolaires et des crèches, personnels des EHPAD, frontaliers, etc.) et permettra le développement du bilinguisme. C'est ce projet porté par la commune pour lequel la DETR est sollicitée.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission environnement et développement durable – agriculture- fleurissement – cadre de vie

Julien KOEGLER, Adjoint au Maire, rend compte des sujets évoqués lors de la réunion de la commission du 16 décembre dernier.

DIVERS

Madame le Maire informe les conseillers que de nombreux remerciements ont été adressés suite à la distribution des chèques cadeaux.

[E x t r a i t s]

Séance du 11 janvier 2021 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 21

La séance est ouverte à 20h en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sandrine KLEIN et de Sophie HAGEMANN qui a donné procuration à Philippe SCHAEFFER

ELECTION DU MAIRE

Deux candidats se sont déclarés : Monsieur Julien KOEGLER et Monsieur Steve JECKO.

A tour de rôle, chacun des candidats a fait un discours de candidature sollicitant la confiance des conseillers municipaux appelés à désigner le Maire.

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
KOEGLER Julien	18	Dix huit
JECKO Steve	5	Cinq

Proclamation de l'élection du maire

Monsieur Julien KOEGLER a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE ET ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Julien KOEGLER élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjoints.

Monsieur le Maire a annoncé qu'il a établi une liste de candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire conduite par Philippe SCHAEFFER, liste qui comporte au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Cette liste comportait les noms suivants :

Philippe SCHAEFFER

Joëlle WOHLSCHLEGEL

Sébastien SCHUEBER

Sabrina BRONNER

Thierry WENDLING

Audrey FRINDEL.

Monsieur le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire avait été déposée. Cette liste a été jointe au présent extrait du procès-verbal. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous avec l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des Adjoints au Maire, sous le contrôle du bureau.

INDIQUER LE NOM DU CANDIDAT PLACE EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste SCHAEFFER Philippe	18	Dix huit

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Philippe SCHAEFFER. Ils ont pris rang dans l'ordre présenté ci-dessus, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation. Les intéressés ont déclaré accepter l'exercice de ces fonctions.

ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE FONCTION AU MAIRE, AUX ADJOINTS ET CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUÉ

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L.2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) le nouveau conseil municipal doit prendre une délibération fixant expressément le niveau des indemnités de ses membres.

Celle-ci doit s'accompagner d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées (même article).

Les indemnités sont calculées par l'application d'un pourcentage au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique. Le montant maximum du pourcentage de cet indice dépend de la population de la commune telle qu'elle résulte du dernier recensement.

Le Conseil Municipal, vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2123-20 et suivants, vu la proposition de Monsieur le Maire de fixer pour celui-ci des indemnités de fonction inférieures au barème ci-dessus, Vu la délibération retraçant l'élection du Maire et des Adjoints en date du 11 janvier 2021, Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer, à la demande du Maire, les indemnités de fonctions versées au Maire à un taux inférieur au taux maximal de 51,6 % étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget communal,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints et au conseiller municipal délégué étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget communal, après avoir délibéré, à 18 voix pour et 5 voix contre : fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux de 43 % de l'indice terminal de la fonction publique avec effet au 11 janvier 2021, fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au taux de 16,5 % de l'indice terminal de la fonction publique avec effet au 11 janvier 2021, alloué à compter du 12 janvier 2021, une indemnité de fonction au conseiller municipal délégué, Monsieur Pascal GRIMM, conseiller

municipal délégué chargé du suivi des travaux courants et des réparations dans les bâtiments communaux par arrêté municipal du 12 janvier 2021 et de fixer à 4,5 % de l'indice terminal de la fonction publique. Cette indemnité sera versée mensuellement, précise que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2021 et aux exercices suivants.

MISE À JOUR DES COMMISSIONS ET ORGANISMES EXTERIEURS

A. – Commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire informe les conseillers que par délibération en date du 15 juin 2020 les membres de la commission de contrôle des listes électorales avaient été désignés et qu'une modification avait été opérée le 9 novembre 2020. Les membres de cette commission de contrôle des listes électorales sont : Thierry WENDLING, Xavier GIROD, Stéphane SCHNEIDER, Hubert SPRAUL et Steve JECKO.

Suite à l'élection de Thierry WENDLING comme adjoint titulaire d'une délégation de fonction, il n'est plus possible de le désigner comme membre de cette commission et il doit être remplacé par un conseiller municipal issu de la liste majoritaire. Un appel à candidature a été lancé.

Le Conseil Municipal, Considérant l'élection de Thierry WENDLING comme Adjoint au Maire et l'incompatibilité de cette fonction avec la qualité de membre de la commission de contrôle des listes électorales, Ouï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : désigne Murielle HOENEN, conseillère municipale de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, membre de la commission de contrôle des listes électorales en remplacement de Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, précise que les autres membres désignés par la délibération du conseil DCM2020-12A du 15 juin 2020 et la délibération DCM2020-43 du 9 novembre 2020 restent en vigueur.

B. Commission consultative communale de la chasse

Le Conseil Municipal, Considérant l'élection de Julien KOEGLER comme Maire et président de la commission consultative communale de la chasse suite à la démission de Laurence MULLER-BRONN élue sénatrice, les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : désigne Pascal GRIMM membre de la commission consultative communale de la chasse en remplacement de Julien KOEGLER devenu président de la commission, précise que Robert GASSER reste membre de cette commission.

C. Commission consultative intercommunale de la chasse

Le Conseil Municipal, Considérant l'élection de Julien KOEGLER comme Maire et président de la commission consultative intercommunale de la chasse suite à

● Vos élus délibèrent

la démission de Laurence MULLER-BRONN élue sénatrice, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : désigne Pascal GRIMM membre de la commission consultative intercommunale de la chasse en remplacement de Julien KOEGLER devenu président de la commission, précise que Robert GASSER reste membre de cette commission.

D. – Commission « finances »

Le Conseil Municipal, Considérant l'élection de Julien KOEGLER comme Maire suite à la démission de Laurence MULLER-BRONN élue sénatrice, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : désigne Julien KOEGLER membre de la commission « finances » en remplacement de Laurence MULLER-BRONN, précise que les autres membres désignés par la délibération du conseil DCM2020-12E du 15 juin 2020 restent en vigueur.

E. – Commission « environnement – agriculture – fleurissement – cadre de vie »

Le Conseil Municipal, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : DESIGNER comme membre supplémentaire de cette commission Thierry WENDLING, précise que les autres membres désignés par la délibération du conseil DCM2020-12E du 15 juin 2020 restent en vigueur.

F. – Commission « patrimoine - culture »

Le Conseil Municipal, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité désigne Sébastien SCHUEBER membre de la commission « patrimoine - culture » en remplacement de Laurence MULLER-BRONN, précise que les autres membres désignés par la délibération du conseil DCM2020-12E du 15 juin 2020 restent en vigueur.

G. – Commission « éducation »

Le Conseil Municipal, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : désigne Sébastien SCHUEBER et Joëlle ESTNER membres supplémentaires de la commission « éducation », précise que les autres membres désignés par la délibération du conseil DCM2020-12E du 15 juin 2020 restent en vigueur.

H. – Commission «santé publique, bien-être et CMJ »

Compte tenu de l'élection de Julien KOEGLER comme Maire et sa qualité de membre de droit de l'ensemble des commissions, il y a lieu de modifier la liste des membres de cette commission.

Le Conseil Municipal,

Compte tenu de l'élection de Julien KOEGLER comme Maire et de sa qualité de membre de droit de l'ensemble des commissions suite à la démission de Laurence MULLER-BRONN élue sénatrice, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : accepte la mise à jour de la liste des membres de la commission, précise que les membres sont Audrey FRINDEL, Sébastien SCHUEBER, Joëlle WOHLSCHLEGEL, Cathy SCHWEBEL, Sabina BRONNER, Murielle HOENEN et Joëlle ESTER.

I. – Commission «urbanisme et gros projets urbanistiques cœur de village»

Le Conseil Municipal, Compte tenu de l'élection de Julien KOEGLER comme Maire et de sa qualité de membre de droit de l'ensemble des commissions suite à la démission de Laurence MULLER-BRONN élue sénatrice, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : acceptation la mise à jour de la liste des membres de la commission « urbanisme et gros projets urbanistique cœur de village », désigne Xavier GIROD membre de la commission « urbanisme et gros projets urbanistiques cœur de village » précise que les membres sont Julien KOEGLER, Stéphane SCHNEIDER, Murielle HOENEN, Sébastien SCHUEBER, Sabrina BRONNER, Robert GASSER, Philippe SCHAEFFER, Dominique FICHAUX, Thierry WENDLING, Joëlle WOHLSCHLEGEL, Sandrine KLEIN, Audrey FRINDEL, Nadine LEHMANN, Hubert SPRAUL et Xavier GIROD.

J. – Organisme extérieur Centre National d'Action Sociale (CNAS)

Le Conseil Municipal, Compte tenu de l'élection de Julien KOEGLER comme Maire suite à la démission de Laurence MULLER-BRONN élue sénatrice, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : désigne Julien KOEGLER délégué dans le collège des élus au Centre d'Action Sociale (CNAS) » en remplacement de Laurence MULLER-BRONN.

K. – Membre du Conseil de Fabrique

Le Conseil Municipal, Oüï les explications fournies par Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité : désigne Thierry WENDLING, représentant de la commune au sein du Conseil de Fabrique en remplacement de Marta CHATAIGNEAU qui ne souhaitait plus exercer cette fonction.



ANNEXE AU PROCES VERBAL DU 11 JANVIER 2021

Avant de clore la séance et suite à l'élection du Maire, Steve JECKO et Julien KOEGLER, Maire ont tour à tour fait un discours.

Steve JECKO a félicité Julien KOEGLER pour son élection en tant que Maire promettant une coopération constructive et apaisée. Les membres de la liste vont se concentrer sur les défis collectifs à relever et qui permettront au village et à ses habitants d'absorber au mieux les grandes transformations à venir.

Julien KOEGLER, élu Maire a remercié ses collègues du conseil municipal de lui avoir accordé leur confiance par le vote de ce soir. L'exigence des élus est de rassembler pour travailler ensemble, dans l'intérêt général et de

faire évoluer de manière positive la commune que nous aimons tant. Il placera l'esprit collectif au centre de son action et veillera à ce que la démocratie représentative soit au cours des débats.

La liste Gerstheim à Cœur continuera son travail dans la continuité pour un bien vivre ensemble à tous les âges. Il s'agit de construire ensemble notre cadre de vie en préservant notre environnement et en restant fidèle à notre histoire et nos racines alsaciennes.

Il est essentiel d'être le Maire à l'écoute des préoccupations des habitants. Il travaillera en équipe avec tous les membres du Conseil Municipal mais aussi avec les services techniques et administratifs de la ville et de l'intercommunalité.

Les délibérations intégrales sont affichées pendant 1 mois suivant la réunion du conseil municipal dans tous les tableaux extérieurs et figurent in extenso sur le site internet de la commune : www.gerstheim.fr



Conseil Municipal des Jeunes

Sentier pieds nus

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) travaille actuellement sur un projet de création d'un sentier pieds nus. Le CMJ et les membres de la commission se sont rendus au parcours de santé fin janvier pour choisir le meilleur emplacement possible.



Dates des prochaines séances du Conseil Municipal :

- Lundi 15 mars
- Lundi 12 avril

● Espace d'expression

Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

"Gerstheim à cœur"

Elu Maire depuis le 11 janvier avec mon équipe nous avons à cœur de poursuivre notre mandat dans la même directive qu'avec Laurence Muller-Bronn, proximité et écoute des Gerstheimois.

Nous allons continuer à protéger ensemble notre environnement et notre cadre de vie pour un fleurissement raisonné, de régénérer nos rivières et leurs berges, de réduire notre consommation énergétique.

Parce-que bien vieillir est aussi important que bien grandir nous avons à cœur de réhabiliter le Moulin en pôle Médiathèque, multilingue avec l'aménagement du cœur de village avec des passerelles qui profitent déjà à de nombreux Gerstheimois pour une circulation douce.

Et bien sûr cultiver le lien social et la citoyenneté par la rédaction du tome 2 du livre de Gerstheim, le déploiement de la fibre optique et l'accès au très haut débit, la rénovation du parcours de santé, la citoyenneté à travers le Conseil Municipal des jeunes et toujours dans la même maîtrise budgétaire dans les gestions des investissements futurs.

Aujourd'hui notre action est freinée par la Covid-19, crise sanitaire qui dure depuis déjà une année, mais nous avons à cœur de soutenir toute la population Gerstheimoise, les associations, nos professionnels de santé et notre maison de retraite. Dans chaque domaine nous avons mené des actions. Avec le CCAS nous avons fait la distribution de masques, une chaîne téléphonique pour les personnes vulnérables dans le soutien psychologique mais aussi par la livraison de leurs courses. Un gros travail dans les écoles pour la mise en place du protocole éducation nationale mais également au sein des associations pour leurs permettre de fonctionner quand cela a été possible et une aide financière par la réduction de 50% des charges. Lors de la création des centres de vaccination nous avons à cœur de pouvoir en ouvrir un sur notre village, avec nos professionnels de santé, mais l'Etat a souhaité un équilibre entre les centres et donc la ville d'Erstein a été préconisée par les services préfectoraux pour accueillir les plus de 75 ans habitant la Communauté de communes. Malheureusement cela n'a pu se faire en raison du manque de dose et le redécoupage des centres. Néanmoins nous avons voté une motion en Communauté de communes contre cette décision et nous continuons à travailler sur ce dossier.

L'équipe Gerstheim à Coeur, toujours là pour vous soutenir et à votre écoute.

Julien KOEGLER, Philippe SCHAEFFER, Joëlle WOHLSCHLEGEL, Sébastien SCHUEBER, Sabrina BRONNER, Thierry WENDLING, Audrey FRINDEL, Robert GASSER, Dominique FICHAUX, Pascal GRIMM, Nadine LEHMANN, Sandrine KLEIN, Marta CHATAIGNEAU, Murielle HOENEN, Cathy SCHWEBEL, Sophie HAGEMANN, Xavier GIROD, Stéphane SCHNEIDER

"En mouvement pour Gerstheim"

Le conseil municipal du 11 janvier 2021 a été consacré à l'élection d'un nouvel exécutif. Sans changement majeur, le nouveau Maire s'étant clairement engagé à s'inscrire dans la continuité de sa prédécesseure, qui a privilégié d'autres horizons électoraux. Le discours de notre candidat, Steve JECKO, sollicitant la confiance des conseillers municipaux appelés à désigner le Maire, n'ayant pas été repris dans le procès-verbal du conseil municipal concerné, nous vous invitons à le retrouver ci-après :

« Chers collègues, A peine le conseil municipal installé il y a quelques mois, que nous devons choisir un nouveau maire. Une élection sénatoriale ne peut se préparer en dernière minute. C'est une réflexion mûrement réfléchie et programmée de longue date. Soyons lucides, une implication au niveau national ne pourra avoir un rayonnement sur notre commune. Les voix des électeurs Gerstheimois semblent avoir été utilisées pour une étape personnelle loin de Gerstheim et non pour une étape de la vie de GERSTHEIM. Notre équipe avait établi un projet fondé sur des idées nouvelles et rassembleuses pour GERSTHEIM. Ce projet est plus que d'actualité, vous le savez. Je souhaite poursuivre dans cet esprit en réponse aux enjeux inédits que rencontrent notre village et ses habitants. Gerstheim doit être rassemblée et unifiée dans un nouveau conseil municipal investi et stable.

C'est ainsi, qu'au-delà de nos considérations personnelles, notre devoir d'élus nous impose avant tout de relancer GERSTHEIM sur des fondations stables et pérennes. Je vous appelle donc, chers collègues, à me témoigner votre confiance pour relever ensemble les défis qui nous attendent et travailler collectivement sur un projet responsable et durable pour cette nouvelle période. Aucun rassemblement ne sera évident mais l'absence de rassemblement serait pire ! Faites savoir votre volonté d'unicité et de stabilité pour notre village en votant favorablement pour ma candidature. Je vous remercie pour votre écoute. »

Ainsi, à ce stade, le positionnement de notre équipe est clair : nous sommes disposés à retrousser nos manches de manière concrète et rapide, en soutien au nouvel exécutif et dans l'intérêt de tous les Gerstheimois.

Nous avons tous une bonne raison d'agir ! Prenez soin de vous et de vos proches. Rejoignez le Mouvement.

Pour nous contacter : Empg2020@orange.fr

Joëlle ESTNER, Philippe JACQUIN, Steve JECKO, Patricia LUFT, Hubert SPRAUL

● Vie paroissiale

Paroisse catholique



Noël 2020

La célébration traditionnelle du 24 décembre a été annulée ainsi que la messe de Minuit.

Pour rendre la messe du jour de Noël plus festive, les enfants ont mimé l'Évangile, la messe a été célébrée par le Père Marie Gérard Harth et le groupe de Christian Duong a animé la célébration avec guitare, accordéon et chants.

Avec : Claire Kuntz, Louise Schatz Schlegel, Tom Holtz, Guillaume Meyvaert. Voix Off : Christine Kuntz et Rémy Klipfel.

DATES À RETENIR

En raison de la crise sanitaire, les dates annoncées sont prévisionnelles et susceptibles de varier. Merci de consulter le bulletin de la communauté de paroisses édité chaque mois et, ou le panneau d'affichage devant l'église.

Messes des familles :
Dimanche 14 mars à 10h45

Messe des rameaux :
Dimanche 28 mars

Jeudi Saint : le 1^{er} avril

Vendredi Saint : le 2 avril

Samedi Saint : le 3 avril, Vigile Pascale à Erstein

Pâques : Dimanche 4 avril

Profession de Foi :
Dimanche 11 avril à Erstein

Première Communion :
Dimanche 13 mai

Confirmation :
Samedi 5 juin à Erstein

Contacts

Curé : Claude Bertrand
03 88 98 03 67

Abbé : Marie-Gérard Harth
03 88 98 31 46

Conseil de Fabrique :
Mathieu Germon
06 72 14 32 88



Paroisse protestante



Au vu des mesures de restriction sanitaire en vigueur nous ne pouvons pas garantir la réalisation de nos activités et projets partagés.

Méditation de Carême avec Roland Engel le vendredi 2 avril à 16h.

Cultes : 7 mars, 28 mars, 4 avril (Pâques), 25 avril, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin.

Club des enfants : Nadine Lehmann - 03 88 98 45 62

Confirmations : dimanche 27 juin à 10h, pour Jérôme Becker, Oscar Bronn, Ludovic Jehl, Clément Flesch, Milena Muller, Bertille Bender, Evangéline Zahner.

Célébrations œcuméniques à la maison de retraite « le Manoir » à 11h : les 24 mars, 14 avril, 19 mai et 16 juin.

La fête de la paroisse protestante est prévue le dimanche 30 mai à la salle des fêtes, avec un culte à 10h à l'église protestante. Pour le moment de convivialité et le repas nous vivrons l'événement en fonction des possibilités accordées.

Résultats des élections des Conseillers Presbytéraux du 7 février : le vote s'est déroulé uniquement par correspondance.

Nous félicitons pour leur élection :

- M^{me} Martine Walter et M. Marc Becker élus pour un 1^{er} mandat de 6 ans.

- M^{me} Chantal Holl et M. Jacques Lehmann élus pour un 2^{ème} mandat de 6 ans.

Nous remercions également pour leur implication et leur dévouement durant de nombreuses années M^{me} Anne-Lise Fischer, M^{me} Irène Behr qui quittent le CP cette année. M^{me} Annick Keller, M^{me} Marie-France Schueber et M. Franck Bronn poursuivent leur mandat pour 3 ans.

Contacts

Pasteur : Christian Montfort
03 88 98 30 53

Conseil presbytéral : Annick Keller
06 88 14 29 43



Biodéchets :

Une première année très encourageante !

14 bornes sont aujourd'hui en place dans la commune (pour 631 sur l'ensemble du territoire du SMICTOM). Elles auront permis de collecter et valoriser d'ici la fin de l'année près de **81 tonnes** de biodéchets sur Gerstheim. Pour une première année, le succès est incontestable : les Gerstheimois se sont pleinement approprié ce nouveau geste de tri, bousculant les prévisions initiales. A l'échelle du SMICTOM, ce sont 2 900 tonnes qui auront ainsi été récupérées en 2020.

Mais ce n'est qu'une première étape : l'objectif final est de 4 000 tonnes collectées par an sur le territoire. Il y a donc matière à progresser un peu, d'autant plus que le bénéfice est double :

- Sur le plan environnemental, il permet de rendre aux terres agricoles d'Alsace cette ressource nourricière indispensable qui, sans ce dispositif, serait incinérée. Les biodéchets sont en effet collectés par la société Agrivalor, qui les méthanise produisant ainsi chaleur, électricité et engrais.

- Individuellement, trier ses biodéchets permet également de réduire considérablement les dépôts dans sa poubelle grise, limitant d'autant la présentation de son bac gris à la collecte.

La collecte des biodéchets vient naturellement en complément du compostage individuel qui reste à privilégier pour ceux ayant la chance de pouvoir en installer un à leur domicile et valoriser ainsi les biodéchets qu'ils produisent pour leur propre bénéfice.

En 2021, continuons donc de trier avec efficacité nos déchets (biodéchets, mais également emballages recyclables, verre et déchets destinés à la déchèterie) et surtout de réduire leur production en évitant le sur emballage, en achetant en vrac, de manière durable ou réutilisable... les alternatives sont toujours plus nombreuses. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à limiter notre impact environnemental.

Comment se réapprovisionner en sacs kraft ?

Pour vous réapprovisionner en sacs kraft, indispensables au geste de tri des biodéchets, rendez-vous au SMICTOM, dans votre mairie ou à dans la déchèterie proche de chez vous durant les permanences organisées régulièrement suivant le calendrier suivant : www.smictom-alsacecentrale.fr/kraft



Suivez vos levées du bac gris

Avez-vous déjà créé votre compte SMICTOM ?

Suivant votre profil, il vous permet notamment de : suivre vos levées de bac, vos passages en déchèterie, faire vos démarches, payer vos factures...

Si ce n'est pas encore fait, créez-le rapidement dès aujourd'hui ! Rendez-vous pour cela sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-alsacecentrale.fr/mon-compte (carte OPTIMO nécessaire).

STOP aux déchets jetés dans la nature !

Masques jetés dans la rue : quel impact sur l'environnement ?



La crise sanitaire de la Covid-19 amène par ailleurs avec elle le fléau des masques jetables délaissés dans la nature. Jetés au sol, ces masques présentent un double risque car ils peuvent contaminer indirectement les passants en plus de polluer la nature.

Les masques mettent des années à se dégrader et sont

source de pollution. La mise en place de bonnes pratiques au sujet des masques est urgente.

Dès qu'ils sont au sol, les masques vont se dégrader en microparticules. Cette lente dégradation va imprégner le sol et créer une pollution à long terme, dangereuse pour les écosystèmes ainsi que pour notre santé. Cette pollution menace autant la biodiversité, déjà en danger, que les êtres humains. Les enjeux environnementaux sont également des enjeux de santé publique.

Les masques en polypropylène ont également le désavantage écologique de ne pas être recyclables, à l'heure actuelle. Les masques ne peuvent pas être recyclés car ils font partie des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux).

Les masques, gants, lingettes et autres mouchoirs usagés sont des déchets susceptibles d'être contaminés par la Covid-19. Certaines précautions sont à

prendre, il ne faut pas les laisser n'importe où !

Il ne faut jeter les masques ni dans les rues, ni dans la nature, ni dans les toilettes, mais pas non plus dans les poubelles de recyclage.

Ils doivent être mis dans un sac plastique dédié et résistant à fermer et à garder pendant 24h. Il faut mettre ensuite ce sac dans un sac poubelle dédié aux ordures ménagères et le fermer avant de le mettre dans le bac gris. Après la collecte ils seront désinfectés puis incinérés.

La seule destination possible pour ces déchets est l'incinération, il est donc interdit de les mettre dans le bac jaune ou avec les biodéchets !

Il en va de la responsabilité de tous pour que ces protections jetables ne deviennent pas une source de contamination et/ou de pollution supplémentaire. Merci donc pour votre vigilance et le respect de ces consignes !

● Vie associative

Du Fil à retordre

L'association « Du Fil à Retordre » est née de la crise Covid et de l'engagement de bénévoles pour fabriquer et distribuer des masques aux Gerstheimois.

La vocation affichée est de stimuler, soutenir et accompagner les projets citoyens et solidaires de tous types à l'échelle de notre territoire, contribuant ainsi à son rayonnement et son développement durable.

Nous appelons toutes les personnes désireuses de nous accompagner à rejoindre l'association.

N'hésitez pas à vous faire connaître par mail à l'adresse : dufilaretordre@orange.fr

Actions en cours ou à venir * :

- Fabrication masques, surblouses pour infirmières, sacs réutilisables



- Organisation course à pied « Gerstheim Ried Rock Run »

- Aides aux personnes isolées pour les courses

- Relais de l'association « Humanis » pour la vente des « Soupes étoilées »

- Marche au profit de la lutte contre le cancer du sein « Gerstheim en rose » en octobre 2021

- Challenge « Abords Gerstheim propre » avec incitation au nettoyage chaque 3^e dimanche du mois à partir du 21 mars 2021.

- et toute action proposée par les gerstheimois....

* Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.



● Vie associative

Pompiers

Distribution des calendriers



A situation exceptionnelle, distribution exceptionnelle et population de Gerstheim vraiment exceptionnelle.

Vous avez été très nombreux à nous adresser d'innombrables messages de sympathies ainsi que vos dons après la distribution des calendriers 2021.

Soyez-en sincèrement remerciés toutes et tous.

Nous tous, membres de l'amicale, tenons aussi à remercier très chaleureusement le personnel du magasin 8 à huit ainsi que celui de l'accueil de la mairie qui nous ont autorisé à placer les urnes servant à cet effet.

Ce système nouveau certes, nous a néanmoins démontré que nous savons nous adapter tel un sapeur-pompier lors d'une intervention.

Prenez bien soin de vous.

Amicalement,

Thierry WENDLING

Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Gerstheim

Formations validées

Malgré les annulations et déplacements de stages et formations en 2020 au vu de la situation sanitaire, le **Sergent Sébastien Wentziger** a réussi à valider ses formations pour obtenir le diplôme de chef d'agrès d'une équipe et le diplôme d'équipier secours à personnes. Félicitations à lui.



Pétanque

Une présidente au Pétanque Club



Lors de sa récente assemblée générale, le pétanque club a procédé au renouvellement de son comité. A cette occasion le président sortant Armand Gasser, après 32 années à la tête du club, a souhaité passer la main afin qu'un vent nouveau soit insufflé dans la vie du club. Après

l'élection du nouveau comité par la nombreuse assistance présente à l'assemblée, celui-ci a désigné Isabelle Mathern pour prendre la direction du club. Isabelle résidant à Benfeld, participe aux activités du club depuis quelques années, son compagnon y étant un joueur de longue date.

Comme toutes les associations sportives, le pétanque club a vu ses activités fortement impactées par la pandémie en cours, pratiquement aucun concours officiel de pétanque ne s'étant disputé dans le Bas-Rhin en 2020. Si le début de la nouvelle saison en mars semble encore compromis, les joueurs espèrent néanmoins une reprise courant du printemps. Le club attend également avec

impatience de pouvoir accueillir ses amis belges du club jumelé de Blégnny pour le week-end de la pentecôte, événement également reporté en 2020.

Fort d'une cinquantaine de joueurs, le club accueille volontiers tous les amateurs de boules tous les vendredi soir à partir de 19h30 sur son terrain du complexe sportif.

Contact :

Isabelle MATHERN
06 80 22 05 78



Contacts de vos associations

Âge d'or Amitié (seniors)

Christiane KRAUS
03 69 26 06 44
christiane.jeanpaul@estvideo.fr

Amicale des donneurs de sang

Emmanuel OLLAND
07 68 53 77 49
olland.emmanuel@gmail.com

Amicale des sapeurs-pompiers

Thierry WENDLING
03 88 98 41 09
nathiwen@orange.fr

Animation Jeunesse

FDMJC Alsace
Carine PAPROKI
06 79 12 56 25
carinesaj@gmail.com

Arboriculteurs

Doris HUMBERT
06 04 16 81 72
reinedesabeilles@orange.fr

Association des parents d'élèves de l'école Les Cigognes (APEG)

Yves SCHAEFFER
06 42 79 55 45
yschaeffer7@gmail.com

Association des parents d'élèves de l'école ABCM (Les Misela)

Sarah MOESSMER
lesmisela@gmail.com
06 07 42 48 05

Atelier Céramique (MJC)

Gilles GAY
03 88 98 35 06
contact@mjc-gerstheim.fr

Aviculture

Hubert SPRAUL
06 73 40 92 15
spraul.hubert@numericable.fr

Badminton (MJC)

M. FLESCHE, M. OBERST, M^{me} GAUTHIER
06 62 04 74 16
contact@mjc-gerstheim.fr

Bibliothèque (MJC)

Marie-Jeanne GAY
03 88 98 35 06
contact@mjc-gerstheim.fr

Cercle d'Echecs

Michel EHRET
06 09 30 42 54
michel.ehret@estvideo.fr

Cercle Saint-Denis

Danse / Eveil petite enfance
Folklore / Tennis de table
Marc OBERST
06 95 36 16 69
maoberst@free.fr

Chorale Sainte Cécile

Anne-Marie KLIPFEL
06 37 63 54 42
annemarie.klipfel@evc.net

Club Photo "Les déclencheurs"

Laurent VASSEUR
06 34 96 13 14
contact@mjc-gerstheim.fr

Du Fil à Retordre

Steve JECKO
06 70 88 81 80
dufilaretordre@orange.fr

Ecole de Musique Intercommunale

Laurent WILL
06 03 56 40 25
laurent.will@cc-erstein.fr

Fitness Club

Franck WETTERER
07 71 14 99 98
fitnessclubdegerstheim@orange.fr

Football (ASG)

Philippe JACQUIN
06 07 48 82 71
gerstheim.as@alsace.lgef.fr

Gymnastique Rythmique (MJC)

Tiana BERGAMINI
06 49 38 54 40
contact@mjc-gerstheim.fr

Gym, Step, Pilates (MJC)

Marie-Odile GLATT
06 62 04 74 16
contact@mjc-gerstheim.fr

Handball Club

Christophe BOULANGER
06 74 08 40 26
handballgerstheim@gmail.com

Judo, Jujitsu, Self Défense (MJC)

Bruno BARBIER
07 70 41 53 80
contact@mjc-gerstheim.fr

Les Amis de l'orgue Kern de Gerstheim

Jean-Baptiste CILIO
07 71 87 07 71
amokernger@gmail.com

Mercredis récréatifs (MJC)

Aïcha BIRRY
06 31 62 96 06
contact@mjc-gerstheim.fr

MJC

Magali BARBIER
06 62 04 74 16
contact@mjc-gerstheim.fr

Musique Concorde

Nicolas KLIPFEL
06 06 66 53 56
nicoklipfel@gmail.com

Pêche (AAPPMA)

Rémy OBERST
06 07 63 70 73
remy.oberst@wanadoo.fr

Peinture sur soie (MJC)

Jocelyne SIEGWALT
03 88 98 49 24
contact@mjc-gerstheim.fr

Pétanque Club

Isabelle MATHERN
06 80 22 05 78
eldomahe@hotmail.fr

Qi Gong (MJC)

Patrick RESCHLY
06 09 74 68 85
contact@mjc-gerstheim.fr

Reconstitution Gauloise Médiomatrici

Thierry CHATAIGNEAU
07 82 18 11 52
durnacos.nertomari67@orange.fr

Reconstitution Gauloise Trimatrici (MJC)

Gilles GAY
03 88 98 35 06
contact@mjc-gerstheim.fr

Temps'Danse (MJC)

Francine MANSUY
06 89 58 64 37
contact@mjc-gerstheim.fr

Tennis Club

Marc WEICKERT
06 86 17 31 36
weickertmarc@gmail.com

Yoga (MJC)

Zahra POONAWALA
06 62 04 74 16
contact@mjc-gerstheim.fr

Zumba (MJC)

Murielle Hoenen
07 70 85 70 35
contact@mjc-gerstheim.fr

Cession de CK Balayage



Après plus de vingt années à la tête de CK Balayage, Christian Krzyzowski a pris la décision, de céder son entreprise à la date du 1^{er} février 2021 à la société SOFITRANS.

SOFITRANS est une filiale de deux Groupes régionaux de transport, avec des valeurs familiales très fortes, à savoir, ALTRANS dont le Siège Social est basé à Hambach, et les Transports VIGNERON dont le Siège Social est basé à Nancy.

La nouvelle direction, représentée par Jean-Philippe Vermion, a assuré que la Société CK Balayage continuera à être gérée de la même manière qu'elle l'a toujours été, en mettant en avant la qualité, la réactivité et le professionnalisme.

Nouveau partenariat

Chez Nathan Traiteur, est désormais partenaire avec les deux boulangeries de Gerstheim : Au coeur des Saveurs et Boulangerie Julien. Vous pourrez y retrouver ses plats du jour en vente. Les menus de la semaine sont affichés dans les boulangeries et consultables sur le site internet :

www.cheznathan-traiteur.fr



Marché hebdomadaire

Suite au couvre feu avancé, les horaires du marché du vendredi ont été modifiés. Les commerçants vous accueillent désormais sur le marché du vendredi de 15h à 17h45. (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

Les horaires du marché du mardi matin restent inchangées : 8h30-12h.

Volailles GERBER

Isabelle TARDOT
et Jean-Marc GERBER
Mardi et Vendredi

Primeur fruits et légumes

Clément BLORTZ
Mardi et Vendredi

Horticulteur

Christian RIES
Mardi

Traiteur vietnamien

M. et M^{me} HUA
Vendredi

Traiteur produits canard

Mireille ISSLER
Vendredi

La Cigogne et le Fournil

M. Gilbert KUNTZMANN
Vendredi

Savonnerie de la forge

Stéphanie COLIS
Vendredi

Pâtés Lorrains

Marie-Pierre LEETZ
Vendredi

Producteur de Miel

M. BOUR
Vendredi tous les 15 jours



Centres de vaccination du Bas-Rhin



Retrouvez ci-dessous
les coordonnées des
centres de vaccination
du Bas-Rhin.

Vous pouvez également
prendre rendez-vous
en ligne sur
www.sante.fr

CENTRE DE VACCINATION MUNICIPAL D'ILLKIRCH

10 Avenue Achille Baumann
67400 ILLKIRCH
03 88 66 80 00

GROUPEMENT HOSPITALIER SELESTAT OBERNAI

28 Avenue Louis Pasteur
67600 SELESTAT
03 88 57 56 19

CENTRE DE LINGOLSHEIM

27 Rue du Travail
67380 LINGOLSHEIM
03 69 06 40 09

CENTRE HOSPITALIER D'OBERNAI

Avenue du Maire Gillmann
67210 OBERNAI
03 88 57 56 19

CENTRE DE SCHILTIGHEIM LA BRIQUETERIE

Avenue de la 2^{ème} Div. Blindée
67300 SCHILTIGHEIM
03 88 83 84 16

CENTRE HOSPITALIER DE SAVERNE

17 Rue de la Côte
67700 SAVERNE
Rendez-vous en ligne uniquement

CLINIQUE SAINTE BARBE

29 Rue du Faubourg National
67000 STRASBOURG
09 70 81 81 61

CENTRE DE VACCINATION LA BOURSE DE STRASBOURG

1 Pl. M^{al} de Lattre de Tassigny
67000 STRASBOURG
08 00 60 90 90

CLINIQUE SAINT LUC

10 Rue des Forges
67130 SCHIRMECK
09 70 81 81 61

CENTRE DE VACCINATION DE WASSELONNE

1 Rue de Cosswiller
67310 WASSELONNE
09 70 81 81 61

CENTRE DE VACCINATION DE WISSEMBOURG

24 Route de Weiler
67160 WISSEMBOURG
03 88 54 13 13

CENTRE HOSPITALIER DE HAGUENAU

64 Av du Prof. René Leriche
67500 HAGUENAU
03 88 06 31 77

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE !

Selon l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2021, le port du masque est obligatoire pour tout piéton de onze ans et plus :

- Dans un rayon de 50 m autour des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) et des crèches, qu'ils soient publics ou privés ;
- Sur l'ensemble des marchés (couverts ou de plein air) le masque ne peut pas être retiré lors de ces marchés et la consommation de boissons ou nourriture y est interdite ;
- Dans un rayon de 50 m autour des commerces et services autorisés à ouvrir ;
- Dans les espaces extérieurs des zones commerciales et dans un rayon de 50 m autour de ces espaces ;

- Dans un rayon de 50 m autour des lieux de culte ;
- Dans un rayon de 50 m autour des services publics et administrations ouverts au Public ;
- Dans un rayon de 50 m autour des établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux ;
- Lors des rassemblements, réunions ou activités de plus de 6 personnes qui sont autorisés ;
- Dans les espaces d'attente des transports (gares, transports urbains, aéroports...) et dans un rayon de 50 m autour de ces espaces ;

**Protégez-vous, Protégez les autres.
Respectons les gestes barrières.**



OFFRE INSPIRATION GRAND RIED

"Le Patrimoine autour de Rhinau se dévoile"



Que diriez-vous d'une balade au grand air,
en déambulant à travers nos sentiers ?

Partez à la découverte de Gerstheim en suivant les pattes
des moutons dessinées au sol.

Architecture, histoire, nature, personnages se dévoilent
tout au long du circuit de 6,5 km.

Une fiche ludique permet aux plus jeunes de
chercher des indices sur le parcours.

Puis rejoignez le « Wesch'Tour » au départ de la
place de l'église à Westhouse, pour une belle marche
de 12km entre nature et patrimoine,
en suivant la grenouille tout au long du parcours.

www.grandried.alsace



An aerial photograph of a village with a river and green fields. The river flows through the landscape, surrounded by dense green trees. The village below is a mix of houses and buildings, with some green fields in the foreground. The overall scene is bright and sunny, with a clear blue sky.

Ma rêverie

*A la saison nouvelle « bonjour »
Le revoilà ce temps enchanteur
Réinventant la vie, nuit et jour
Sublime douceur, un vrai bonheur.*

*La tourterelle qui caracoule
Gambille sur l'antenne télé,
Petit ventre gris, tel une boule
Regard vif, prête pour s'envoler.*

*Les arbres qu'habille le printemps
Longtemps tout nus, enfin couverts
Jubilent alors, sous le beau temps
Fiers dans leur bel habit très vert.*

*La nature propulse plein de rêves
Et la vue toujours sollicitée
Symphonie de ces oiseaux, sans trêve
Possèdent tous leur finalité.*

*Dans la vastitude du pré fleuri
Le mouton dans sa toison de laine
Calmement, ivre d'air pur épris,
Fais téter son agnelet sans peine.*

*Dans le sous-bois silencieux
La brise titille le sommeil
Des fleurettes au parfum généreux
Qui n'ont dans le jour leur pareil.*

*Et sur le grand terrain aux divers sports
Le printemps déjà glisse son pollen
Comme de l'encens, ce parfum si fort
Embaume l'herbe, offrant son haleine*

Christiane KINTZ



Gerstheim Info n°80

Gerstheim
au cœur du Rhin

1, rue Reuchlin - 67150 Gerstheim

Tél. : 03.88.98.30.20 - mairie@gerstheim.fr - www.gerstheim.fr

